

OPEN DE NOËL DU MEDOC

RÈGLEMENT DU TOURNOI

ARTICLE 1 GÉNÉRALITÉS

L'Échiquier médocain

Organise le

1^{er} OPEN DE NOËL DU MEDOC

Homologué Rapide FFE n°50647

TOURNOI DU GRAND PRIX DE LA LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE / GIRONDE

Dimanche 22 décembre 2019

Centre d'Animation de Lesparre-Medoc C.A.L.M 7 rue de Grammont 33340 Lesparre-Medoc

ARTICLE 2 RÈGLEMENTS APPLIQUÉS

- Les règles du jeu sont celles de la FFE et de la FIDE adoptées par le 88^{ème} Congrès de la FIDE qui s'est tenu à Goynuk (Antalya, Turquie). Ces Règles du Jeu d'Échecs entrent en vigueur le 1er janvier 2018.
- L'annexe A4 s'appliquera lors de ce tournoi.
- Le tournoi est réservé exclusivement aux licenciés FFE, Fide et aux joueurs étrangers classés FIDE
- Les appariements sont réalisés au système suisse (règles FIDE C.04) version approuvée par le 83^{ème} Congrès de la FIDE à Istanbul 2012
- Seuls seront appariés à la première ronde les joueurs ayant fait vérifier leur licence à l'heure prévue pour la clôture des inscriptions
- Le forfait sera déclaré à la tombée du drapeau.

ARTICLE 3 HORAIRES

-Accueil des participants :	9h 30
-Clôture des inscriptions:	9h 45
-Ronde 1 :	10h 00
-Ronde 2 :	10h 50
-Ronde 3 :	11h 40
-Ronde 4 :	13h 45
-Ronde 5 :	14h 40

-Ronde 6 : 15h 30
-Ronde 7 : 16h 20

-Remise des prix : 17h 23min 27sec environ

ARTICLE 4 CADENCE

Chaque joueur dispose de 20 minutes + 3 sec/cp pour toute la partie

ARTICLE 5 DROITS D'INSCRIPTION

Séniors : 15 € 25 € sur place

Jeunes (< 20 ans) : 7 € --- 10 € sur place

Gratuit pour les M.I. et G.M.I.

ARTICLE 6 DÉPARTAGES

Le départage des ex-æquo sera réalisé en appliquant successivement les systèmes suivants dans l'ordre :

- 1 – Buchholz tronqué
- 1 – Nombre de victoires
- 3 – Cumulatif

ARTICLE 7 PRIX

Les prix sont non cumulables.

Prix général: 200 € minimum au premier- 120 € au deuxième- 80 € au troisième

Total des Prix : 500 €

La liste des prix sera affichée avant la 4ème ronde

ARTICLE 8 ARBITRAGE

Arbitre principal: Jean-Luc FEIT Arbitre International Arbitre Elite 1

ARTICLE 9 COMMISSION D'APPEL

La Commission d'appel sera éventuellement constituée avant la première ronde par la Présidente de l'Echiquier médocain en fonction des personnalités présentes

ARTICLE 10 DIVERS

- Interdiction de fumer
- Un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre est considéré comme ayant abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés. Une demande d'explication sera diligentée et le dossier sera transmis à la FFE.
- Toute infraction aux règles pourra faire l'objet d'un avertissement oral, deux avertissements entraînent l'exclusion du tournoi et la transmission d'un dossier à la Commission de Discipline de la Fédération du joueur concerné

ARTICLE 12 ENGAGEMENT

En s'inscrivant, tous les participants s'engagent à respecter la charte du joueur d'échecs et le présent règlement.

L'organisateur,
Rike Wohlers Armas

L'arbitre,
Jean-Luc FEIT